

Belgium-Liège: Retirement home construction work

OJ S 33/2022 16/02/2022

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ASBL GROUPE SANTE CHC - DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES

National registration number: TVA BE 0406.805.238

Postal address: Boulevard de Patience et Beaujonc 9

Town: LIEGE

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Marc SONNET

E-mail: infrastructure@chc.be**Internet address(es):**Main address: www.chc.be**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://cloud.3p.eu/Downloads/1/496/1IU/2021>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: [https://eten.
publicprocurement.be](https://eten.publicprocurement.be)

Additional information can be obtained from another address:

Official name: ASBL GROUPE SANTE CHC - DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES

National registration number: TVA BE 0406.805.238

Postal address: Boulevard de Patience et Beaujonc 9

Town: LIEGE

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Madame Marie-Thérèse DELLATTE

E-mail: marie-therese.dellatte@chc.be

Telephone: +32 492918125

Internet address(es):Main address: www.chc.be**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Hôpital

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

RAN-Nouvelle construction-13620_lot 2

Reference number: RAN-Nvle constr-13620_lot 2

II.1.2. Main CPV code

45215212 Retirement home construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: RESIDENCE ANS (RAN), Rue du Cimetière, 2 à B-4430 ANS

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché est un marché public de travaux.

Le CHC met en adjudication 2 marchés pour la réalisation d'un ensemble de travaux de construction en vue de la réalisation d'une maison de repos, d'un centre d'accueil de jour pour personnes âgées et d'un centre résidentiel pour adultes handicapés (SRA)

Le présent marché concerne la partie modulaire de la construction du bâtiment de la Maison de repos et du SRA, prenant appui sur le système de fondation et se raccordant aux éléments de soutènement, d'égouttage et d'abords faisant partie d'un autre marché publié simultanément.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique du bâtiment / Weighting: 15

Quality criterion - Name: Valeur technique du soumissionnaire / Weighting: 15

Cost criterion - Name: Prix total / Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 468

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (voir les documents du marché)

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Voir CSC - Clauses Administratives - point 2.4.2

* Le DUME, par lequel le soumissionnaire déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Voir CSC - Clauses Administratives - point 2.4.3.

2. Evaluation du chiffre d'affaire

Le chiffre d'affaires annuel moyen global des trois dernières années de la société.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Afin de démontrer sa capacité économique et financière, le soumissionnaire complète les sections IV B 1a) 1b) 2a) et 2b) du DUME:

Pour être sélectionné, le soumissionnaire doit répondre à toutes les exigences suivantes:

1. Evaluation du ratio de solvabilité du soumissionnaire :

La capacité économique et financière du soumissionnaire est justifiée par la production des documents et calculs nécessaires à l'évaluation de son ratio de solvabilité qui devra être, en moyenne, supérieur à 20% sur les 3 dernières années.

Le ratio de solvabilité est obtenu par la division du Total des Fonds Propres (10/15) par le Total du Passif (10/49).

Pour le contrôle du calcul, le soumissionnaire communiquera les documents officiels de la Banque Nationale des Bilans.

2. Evaluation du chiffre d'affaire du soumissionnaire dans le domaine d'activité :

Le chiffre d'affaires annuel moyen global des trois dernières années de la société doit être supérieur à 2 fois le montant du présent marché ;

2. Le chiffre d'affaire doit être supérieur à 2 fois le montant du présent marché.

Agréation requise: Pour le lot 2: agréation D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 8

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Voir CSC - Clauses Administratives - point 2.4.4.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Afin de démontrer qu'il dispose de la capacité technique nécessaire :

1) le soumissionnaire complète la section II A du DUME et plus particulièrement les informations relatives à l'agrément des Entrepreneurs :

Attestation d'agrément :

- La classe d'agrément requise est :8

Cette dernière n'est qu'indicative dans la mesure où, conformément à l'article 3 §4 de l'arrêté royal du 26 septembre 1991 fixant certaines mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des Entrepreneurs de travaux, la classe d'agrément exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

- La catégorie d'agrément requise est :D

Conformément à l'article 3§1 de la loi du 20 mars 1991, l'agrément doit être personnelle au soumissionnaire ou à un membre de l'association momentanée.

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation d'agrément requise.

2) le soumissionnaire complète la section IV C du DUME relative à la capacité technique du soumissionnaire :

- Références requises :

Le soumissionnaire joint à son offre trois références de travaux similaires à ceux du présent marché.

Pour être valable, les références doivent :

- o Dater de moins de 5 ans (date de réception de la référence par rapport à la date d'ouverture de soumission du présent projet) ;

- o Correspondre à des travaux de même mode constructif, soit le modulaire;

- o Etre appuyées d'attestation de bonne exécution des travaux signés par le Maître de l'Ouvrage (pas par le bureau d'études ni l'Entrepreneur général pour un sous-traitant). Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au Pouvoir Adjudicateur par l'autorité compétente;

- o Le montant des travaux de chaque référence doit être supérieur ou égal ($\geq$) à 70% de la soumission ;

- o Au moins une référence doit avoir été réalisée en maison de repos, les autres peuvent concerner des bâtiments publics tels que des écoles ou des bureaux, crèches mais doivent toujours être exécutées en modulaire et être d'une surface similaire à 20% prêt, etc.

Si une référence fournie est une référence en association, le soumissionnaire démontrera que sa part dans cette référence répond aux critères énoncés ci-dessus.

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation d'agrément requise.

- Preuve de la capacité de ses installations

Le soumissionnaire doit montrer qu'il dispose d'une usine de préfabrication capable de supporter la production d'un bâtiment préfabriqué d'une taille équivalente à la soumission.

Pour ce faire il fournit la surface de bâtiment préfabriqué produite par année depuis la ligne de production proposée. Il est demandé une capacité de production annuelle d'au moins 5 fois la taille de la présente soumission. Le soumissionnaire organise une visite de son installation par la direction de travaux. La visite aura lieu avant la sélection qualitative des soumissionnaires en même temps que la visite du bâtiment relatif aux références qualitatives.

La notion de bâtiment modulaire cible des entreprises qui pré fabriquent en usine la majeure partie du gros oeuvre de leur construction (à minima, façades, portes et châssis, structure et cloisonnement principal) de manière proposé un montage sur site ultra rapide et à pouvoir négliger l'impact des intempéries sur le chantier.

Agrément requise: Pour le lot 2: agrément D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 8

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Voir chapitre 3 et chapitre 4 du cahier spécial des charges

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 02/05/2022 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 28/12/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 02/05/2022 Local time: 10:00

Place:

ASBL GROUPE SANTE CHC - DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES, Boulevard de
Patience et Beaujonc 9 à 4000 LIEGE

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

La visite du site est obligatoire. L'attestation de visite est donc à joindre à l'offre (suivant modèle en annexe)

Par la remise de son offre, le soumissionnaire atteste avoir une connaissance suffisante des lieux. Dès lors, toutes les contraintes liées au site et au bâtiment sont réputées connues par le soumissionnaire.

Les visites auront lieu sur RDV. Le dernier RDV pourra être pris au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres figurant dans l'avis de marché.

Prendre contact avec M. Leslie COURTOIS (UAL) – 0495/ 24 54 99.

Le fait qu'il n'ait pas pris ces précautions ne décharge en rien le Soumissionnaire de sa responsabilité d'achever les travaux confiés sans pouvoir solliciter une révision du prix global convenu lors de la passation de la commande.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Première Instance de LiègePalais de Justice - Annexe Nord

Postal address: rue de Bruxelles, 2

Town: LIEGE

Postal code: B-4000

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

11/02/2022